

CABANE PANACHE ET BOIS ROND

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020

Magasin général /// Produits du terroir - Arts et Métiers

266, rue Hickson
Verdun, H4G 2J6
514 766-6437

promenadewellington.com



Avant de compléter le formulaire, veuillez « enregistrer sous » le document sur votre ordinateur.

Nom du commerce :

Personne responsable : Titre :

Courriel :

Adresse : Code postal :

Numéro de téléphone : Second numéro :

Site Web : Facebook :

CHOIX DE FORMULE D'INSCRIPTION /// À soumettre avant le 31 janvier 2020

Réservation du kiosque

PRODUITS DU TERROIR (Nourriture)	
Non-membres SDCW 21 et 22 mars 2020 kiosques #1 à #15	650 \$
ARTS ET MÉTIERS	
Non-membres SDCW 21 et 22 mars 2020 kiosques #1 à #15	550 \$

PRODUITS PROPOSÉS

Décrivez brièvement votre offre :

.....

.....

.....

LISTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Chaque kiosque dispose d'une alimentation électrique de 7 A qui permet de brancher des appareils nécessitant peu d'énergie tels que laptop, chargeur de batteries.

ILS NE PEUVENT SUPPORTER LE BRANCHEMENT D'APPAREILS SERVANT À CUIRE OU CHAUFFER

Merci de nous envoyer la photo des fiches électriques de vos appareils ainsi que leur étiquette (visible sur le produit ou sur sa boîte) montrant son ampérage / voltage et wattage.

Liste des Appareils

.....

.....

.....

Puissance
en Watts

Options supplémentaires

Sélectionner l'emplacement précis de son kiosque (voir plan en page 3)	50 \$
Obtenir une borne d'alimentation électrique supplémentaire de 15 Ampères La commande devra être faite avant le 25 février pour l'électricité.	75 \$

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La location d'un espace de vente inclut : le prêt d'un abri (cabane en bois 10 x 10), deux tables ainsi que l'accès à un point d'eau potable et à une borne d'alimentation électrique de 7 ampères.

L'installation du matériel dans les kiosques se fera entre 8 h et 10 h le samedi et le dimanche.

Le service de vente devra être assuré **jusqu'à 19 h le samedi et 17h le dimanche** et le participant devra attendre la fermeture pour commencer à ranger son matériel. Il s'engage à **rester sur place jusqu'à la fermeture même s'il n'a plus de produits à vendre** (dans ce cas il pourra en profiter pour parler des ses produits aux festivaliers).

Le participant s'engage à n'utiliser l'espace alloué qu'à la vente des produits cités en page 1 et à aucune autre fin.

Le participant s'engage à donner aux clients des **sacs réutilisables** et à ne pas utiliser de sacs en plastique.

Il est formellement interdit de vendre des produits prêts à la consommation afin de ne pas rentrer en concurrence avec les kiosques de restauration. Les produits alimentaires doivent être emballés de façon à pouvoir être emportés par les clients.

L'exposant pourra cependant proposer la dégustation gratuite d'un **échantillon** de maximum deux produits présentés à son kiosque aux visiteurs. Ces échantillons devront impérativement être servis dans des contenants **compostables**. Cette année, vous devrez commander ces contenants auprès de la compagnie Nova Envirocom qui assurera un rabais de 20% à tous les participants de la Cabane. Un catalogue vous sera envoyé en janvier pour que vous passiez votre commande. Aucun commanditaire ne pourra apparaître sur ces contenants.

Vous pourrez installer une bâche transparente à l'intérieur de votre kiosque. Celle-ci devra être tendue au maximum et aucune autre couleur ne sera autorisée afin de minimiser l'impact visuel. Nous vous demandons également d'amener une poubelle pour les déchets de service que vous disposerez dans votre kiosque.

La SDCW décline toutes responsabilités en cas de bris, de vol ou de détérioration du matériel appartenant au participant.

En cas de pluie ou de conditions climatiques défavorables à la tenue de l'événement, le participant sera tenu d'honorer le paiement de sa location, et ce à la hauteur de 100 % de la valeur contractuelle.

Le présent contrat de location est incessible, le participant s'interdit de transférer ou de céder, sans l'accord préalable et écrit de la SDCW.

La SDCW se réserve le droit de mettre fin immédiatement et de plein droit à la location sans être tenu à justification ni indemnité dans le cas échéant où le participant n'aurait pas respecté l'une des obligations du présent contrat, notamment les conditions d'utilisation de l'espace délimité ou de paiement.

Dans le cas où un participant effectue de la vente de nourriture, il s'engage à obtenir les permis du MAPAQ et **de les avoir avec lui sur le site**. Dans le cas échéant où lesdits permis n'ont pas encore été livrés, le participant s'engage à avoir avec lui, une photocopie du chèque et une copie du formulaire rempli le jour de l'événement.

Une fois le formulaire complété, veuillez « enregistrer sous » à nouveau le document sur votre ordinateur.

Faites parvenir le tout à Perrine Petit à perrine@promenadewellington.com

À noter que vous ne serez inscrits qu'après validation de votre dossier par la SDCW. En effet, nous adressons un droit de regard sur les produits vendus afin de proposer une offre diversifiée.

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de participation ci-dessus.

Nom du demandeur :

Date :

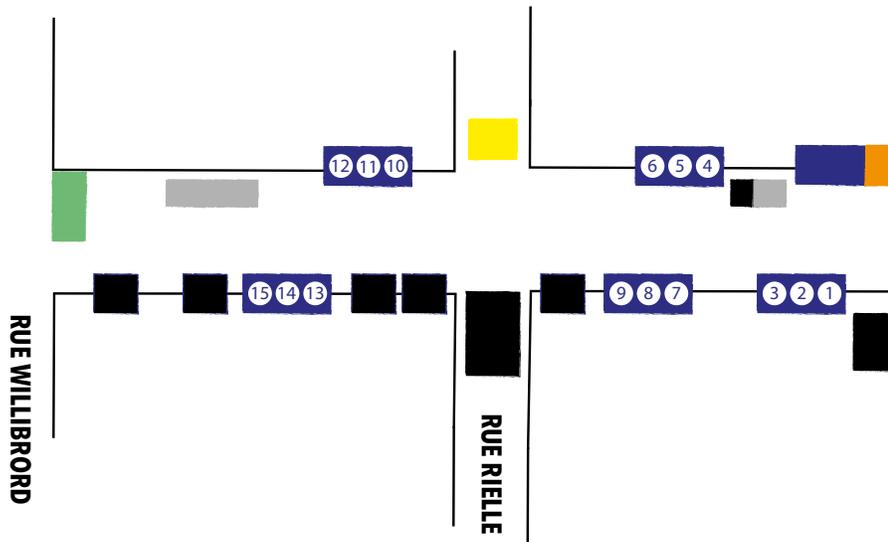
Si vous avez des difficultés à acheminer votre formulaire, veuillez communiquer au 514 766-6437.
- Pour confirmer votre inscription, une facture à acquitter avant le 24 février 2020 vous sera envoyée. -

PLAN DU SITE - MAGASIN GÉNÉRAL

CHOIX DE L'EMPLACEMENT (50\$ SUPPLÉMENTAIRE)

Veuillez inscrire le numéro ou la lettre de l'emplacement souhaité :

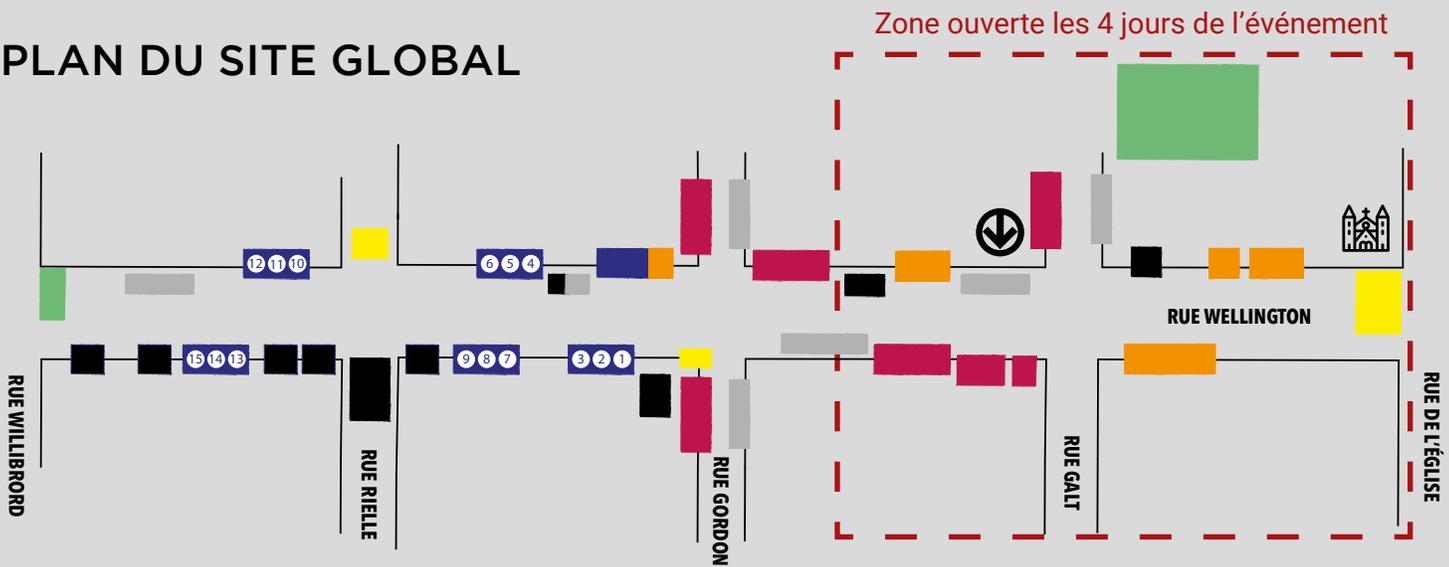
1er choix 2e choix 3e choix



Heures d'ouverture du magasin général

Samedi 21 mars 2020	11 h à 19 h
Dimanche 22 mars 2020	11 h à 17 h

PLAN DU SITE GLOBAL



LÉGENDE

- Scènes musique et danse
- Tire d'érable
- Tables ou fauteuils
- Restaurants
- Animations
- Bars
- Magasin général

MERCI DE NOTER QUE :

- Seuls les kiosques numérotés sont disponibles à la location
- Le plan n'est pas à l'échelle
- Pour des raisons logistiques, certains éléments peuvent changer d'emplacement.